

POUR CONTRER LA PAUVRETÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la démarche régionale pour l'inclusion et la solidarité sociale, la CRECQ vous offre la possibilité de présenter un projet. La TCMFCQ vous interpelle aujourd'hui afin de vous supporter dans vos efforts pour contrer la pauvreté.

Le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes, certains parlent même de féminisation de la pauvreté pour qualifier cet appauvrissement.

On doit nécessairement en tenir compte dans la mise sur pied des projets pour contrer la pauvreté.

Un bon outil pour le faire est l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Ces quelques pages tenteront de démystifier cette approche pour vous aider à l'intégrer à votre projet.

QU'EST-CE QUE L'ADS?

On peut définir l'ADS comme un processus d'analyse qui tient compte des effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet destiné aux citoyennes et aux citoyens (dans le cas qui nous occupe les projets locaux pour la solidarité et l'inclusion sociale), et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. L'ADS s'effectue au cours des différentes étapes du projet, soit la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

L'utilisation de l'ADS lors d'un projet demande :

- L'élaboration d'un portrait socioéconomique avec des données ventilées selon les sexes des personnes vivant en situation de pauvreté de notre région pour établir la problématique. (Étape 1)
- L'analyse de ces données, en tenant compte des réalités, des besoins propres aux femmes et hommes, de même que des écarts entre les femmes et les hommes et les causes de ces écarts, ceci afin de préciser à qui on s'adresse. (Étape 2)
- L'élaboration du plan d'action du projet en fonction de la réalité des femmes et des hommes qui se dégage de l'analyse. (Étape 3)
- La mise en œuvre du projet, afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable de celui-ci. (Étape 4)
- Le suivi et l'évaluation, pour que le projet tienne compte de l'impact de toute la démarche sur les femmes et les hommes, et effectuer les corrections si nécessaire. (Étape 5)



L'ADS favorise l'atteinte de l'égalité de fait
entre les femmes et les hommes.

ÉTAPE 1 : DÉCRIRE LA PROBLÉMATIQUE

Ici, on essaie de répondre à la question : que se passe-t-il dans le milieu en regard de la pauvreté? Pour décrire l'état de situation, vous devez disposer de données ventilées selon le sexe et établir la problématique à la lumière des données quantitatives et qualitatives que vous aurez recueillies .

Vous possédez déjà une connaissance socioéconomique de votre territoire et de la pauvreté qui s'y vit, mais cette connaissance peut se raffiner en y introduisant des données selon le sexe. Il existe des sites statistiques qui pourront vous faciliter la tâche. Vous pourrez aussi faire appel aux ressources du milieu.

QUESTIONS À SE POSER À CETTE ÉTAPE EN REGARD DE L'ADS *

1. Comment s'exprime la pauvreté sur notre territoire? Qu'est-ce que nos statistiques recueillies nous disent?
2. Les femmes et les hommes vivent-ils la problématique énoncée de la même façon?

ÉTAPE 2 : DÉFINIR LA CLIENTÈLE CIBLE

Les données statistiques recueillies permettent de définir votre clientèle cible et de savoir qui est touché par la problématique. Est-ce les jeunes femmes? Les jeunes hommes? Les personnes âgées? Les femmes davantage que les hommes? Cette étape vous permet également de différencier les besoins spécifiques des hommes et des femmes en regard de la problématique choisie.

QUESTIONS À SE POSER À CETTE ÉTAPE EN REGARD DE L'ADS *

1. Quelles sont les clientèles ciblées par cette problématique (aînéEs, jeunes, sans emploi, personnes immigrantes, etc.)?
2. Y a-t-il des différences entre les réalités et les besoins des femmes et des hommes dans les domaines où l'on se prépare à intervenir?
3. Quels écarts, déséquilibres et inégalités les comparaisons mettent-elles en

ÉTAPE 3 : ÉTABLIR LE PLAN D'ACTION

Cette étape est familière à la majorité d'entre vous. La seule différence c'est que vous élaborez votre plan d'action en fonction de l'ADS. Ainsi, vous devez définir des objectifs sexués, des actions en fonction des différences constatées lors des étapes précédentes et des indicateurs sexués.

QUESTIONS À SE POSER À CETTE ÉTAPE EN REGARD DE L'ADS *

1. Les objectifs choisis ont-ils pour effet de prévenir ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes?
2. Les résultats anticipés sont-ils les mêmes pour les femmes et les hommes?

Des outils de cueillette de données existent, vous trouverez la liste de ces outils à la fin de ce guide.



Cette étape permet de concrétiser les phases précédentes en planifiant très précisément votre projet avec l'intégration de l'ADS.

Étape 3: *suite*

3. Quels moyens concrets peut-on envisager pour réduire, voire éliminer, les écarts observés entre les femmes et les hommes?
4. En quoi les stratégies et les moyens d'action vont-ils permettre de réduire les écarts entre les femmes et les hommes?

ÉTAPE 4 : PROCÉDER À LA MISE EN OEUVRE

Il faut déterminer ici la stratégie de mise en œuvre du plan d'action, ainsi que les ressources nécessaires afin que les femmes et les hommes profitent, de façon équitable du projet selon leurs besoins différenciés. D'ailleurs, il faut s'en assurer tout au long du projet et en faire un suivi régulier. Il faut donc prévoir des mécanismes pour s'assurer que le travail se fait en fonction de l'ADS.

QUESTIONS À SE POSER À CETTE ÉTAPE EN REGARD DE L'ADS ⁽²⁾

1. Quelles sont les ressources octroyées au projet? Est-ce représentatif des réalités et des besoins distincts entre les femmes et les hommes?
2. Les stratégies choisies ont-elles un impact sur les inégalités entre les femmes et les hommes en raison de leurs conditions socioéconomiques différentes?
3. Comment peut-on recueillir des informations tout au long de la mise en œuvre du projet et ainsi constater l'impact de notre projet sur les femmes et les hommes?

ÉTAPE 5 : ASSURER LE SUIVI & L'ÉVALUATION

À cette étape, vous devez vous assurer que le projet a permis de diminuer les écarts entre les femmes et les hommes touchés par celui-ci. Vous devrez vous assurer également que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de départ ont permis de bien saisir la réalité différenciée des femmes et des hommes. Le suivi et l'évaluation doivent être faits périodiquement au cours du projet pour permettre de modifier certaines actions en cours de projet si vous n'atteignez pas vos objectifs de départ.

QUESTIONS À SE POSER À CETTE ÉTAPE EN REGARD DE L'ADS *

1. Quels ont été les effets de l'intervention chez les femmes et chez les hommes?
2. Quelles modifications au projet pourrait-on proposer pour mieux tenir compte des besoins différenciés des femmes et des hommes?
3. En quoi le projet a-t-il contribué à l'atteinte de l'égalité entre les sexes?
4. Les données qualitatives et quantitatives recueillies au départ ont-elles été suffisantes pour distinguer les femmes et les hommes?

Une action peut nous sembler neutre à priori, mais les enjeux ne sont pas nécessairement les mêmes pour les femmes et les hommes.

L'ADS nous permet de privilégier des solutions adaptées aux réalités et aux besoins différenciés des deux sexes.



*L'analyse différenciée selon les sexes dans les plans d'action régionaux liés aux Alliances pour la solidarité. SCF, Condition féminine, Juin 2011

Retrouvez-nous sur le Web

www.femmescentreduquebec.qc.ca

**TABLE DE CONCERTATION
DU MOUVEMENT DES FEMMES
CENTRE-DU-QUÉBEC**

TCMFCQ

19-A, rue de Courval

Victoriaville

G6P 4W2

Téléphone : 819-758-8282

Télécopie : 819-758-7624

Messagerie:

coordo@femmescentreduquebec.qc.ca



SERVICES OFFERTS PAR LA TCMFCQ

La TCMFCQ propose des activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, en vue de soutenir les organisations dans leurs efforts pour appliquer l'ADS à leurs projets. Trois activités sont offertes en matière d'ADS :

1. Séances de sensibilisation

L'objectif poursuivi par ces séances est de favoriser la prise de connaissance des notions de base liées à l'ADS. La durée peut varier en fonction des besoins des participantEs.

2. Séances de formation

Celles-ci s'adressent aux responsables de la mise en œuvre de l'ADS dans des projets de niveau local ou régional. D'une durée d'une journée, cette formation permet aux participantEs d'acquérir les connaissances nécessaires à l'application de l'ADS. Elle peut être plus générale ou plus spécifique en fonction du projet ciblé.

3. Accompagnement

L'accompagnement personnalisé a pour objectif d'assister le personnel professionnel dans l'application de l'ADS aux projets; il est adapté aux besoins et réalités de chacune des organisations qui en fait la demande.

Documents ADS et sources de données régionales sexuées

- *Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec* sur le site Web de la TCMFCQ : www.femmescentreduquebec.qc.ca
- Portraits régionaux du Conseil du statut de la femme que vous trouverez au www.csf.gouv.qc.ca
- Institut de la statistique du Québec: www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/analysdifrnsex/hmiads.htm
- Centre de recherche appliquée (CRSA), Portrait socioéconomique régional (statistiques), Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

Documents à consulter

- *Avis sur les femmes et la pauvreté au Centre-du-Québec* sur le site Web de la TCMFCQ

Pour recevoir
ces services,
communiquez
avec la
TCMFCQ
au
819-758-8282
et demandez
Francyne.